

Séance du Conseil général du 15 mars 2021

11. Réponse à l'interpellation 2020/01 « Médicentre »

Réponse du Conseil communal

Le 23 novembre 2020, soit le soir même du dépôt de l'interpellation par le groupe PS et sympathisants au sujet d'un Médicentre à Valbirse, le Conseil communal informait de la situation.

Le dossier n'ayant pas subi de nouveaux développements depuis, l'exécutif ne peut que se référer à ses explications de l'époque, qui sont consultables dans leur intégralité dans le procès-verbal de la séance de novembre 2020.

En substance, le Conseil communal indiquait que :

- Le projet d'un Médicentre à Valbirse tel qu'esquissé en 2018 est mis en veilleuse
- Les médecins qui pratiquent à Valbirse arrivent actuellement à desservir la population locale
- Le Conseil communal de Valbirse veut anticiper l'avenir pour assurer la prise en charge des patients de Valbirse, raison pour laquelle des rencontres ont eu lieu avec les médecins de la place pour connaître leur avis et évaluer ensemble le futur

- Conscient que la situation, viable aujourd'hui, ne le sera plus demain à l'approche de la retraite de nos médecins, le Conseil communal suit de près ce dossier et a convenu avec la direction du Médicentre d'évaluer la situation chaque année.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL